

---

13.12.2010 – 15:00 Uhr

## D'Allianz Suisse à Allianz

Zurich (ots) -

À compter de 2011, Allianz Suisse renoncera dans son logo au suffixe «Suisse» pour se présenter sous la marque «Allianz».

En Suisse, les deux appellations ont la même notoriété et aujourd'hui déjà, sur le marché et dans les médias, la dénomination abrégée «Allianz» est souvent utilisée.

Cette modification concerne uniquement le logo et n'a pas de répercussions sur les contrats d'assurance et de prévoyance. Les porteurs de risques et sujets de droit demeurent «Allianz Suisse Société d'Assurances SA» et «Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA», tels qu'ils sont actuellement inscrits au registre du commerce.

Le changement aura lieu par étapes et devrait être achevé fin 2011.

Contact:

Hans-Peter Nehmer  
Responsable Communication  
Tél.: +41/58/358'83'16  
E-Mail: [hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch)

Bernd de Wall  
porte-parole  
Tél.: +41/58/358'84'14  
E-Mail: [bernd.dewall@allianz-suisse.ch](mailto:bernd.dewall@allianz-suisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100615932> abgerufen werden.